

Notice d'utilisation

L'ECHELLE EUROPEENNE

ÉCHELLES DE CORDES DE TYPE DL



Avant toute utilisation de l'équipement lire attentivement la présente notice

Les échelles en corde de type DL peuvent être utilisées en tant que l'équipement accessoire pendant la réalisation des travaux en hauteur, pour le déplacement (montée et descente) en vertical.

Les échelles sont composées d'une corde porteuse, des barreaux en aluminium fixés à l'aide des bornes aluminium. Les boucles d'attaches des cordes sont équipées de cosses facilitant la fixation de la corde aux points d'accrochage.

L'échelle de type DL010 est fabriqué en corde polyamides.

Les échelles de type DL011 et DL012 sont fabriquées en cordes acier galvanisé.

RÈGLES PRINCIPALES D'UTILISATION DES ÉCHELLES EN CORDE

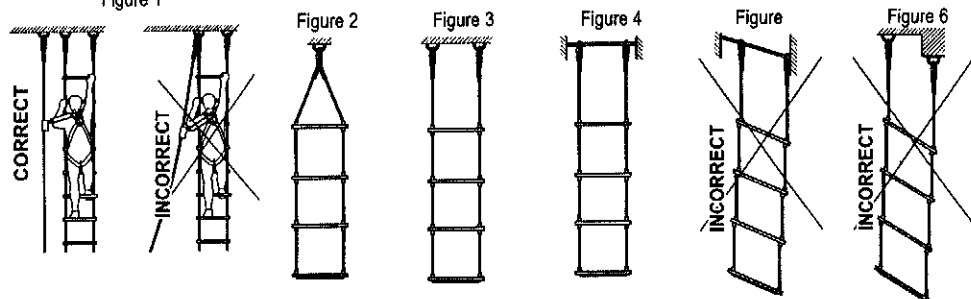
1. La charge de travail admissible est de 120 kg.
2. L'échelle ne peut être utilisée que par une personne à un moment donné.
3. Le salarié utilisant l'échelle doit être formé dans le cadre de son usage et doit être sécurisé indépendamment par un équipement de protection individuelle contre la chute de hauteur conformément à la norme PN-EN 363.
4. Pendant le travail, il faut sécuriser l'échelle contre les substances nocives caustiques, la flamme, les éclats des métaux chauds, le contact avec les faces pointues,
5. Après la mise en utilisation de l'échelle et avant tout usage, l'utilisateur est obligé de faire un contrôle visuel détaillé pour vérifier l'état technique de tous les éléments de l'échelle. Il faut porter une attention particulière aux fissurations, aux déformations des barreaux, aux défauts des cordes, aux endommagements des bornes, à l'état des cosses. En cas du défaut ou en cas de quelconque doute en ce qui concerne l'état de l'échelle, il faut la retirer de l'usage.
6. Il est strictement interdit de procéder à quelconques réparations ou modification par vos propres moyens.
7. L'échelle doit être stockée dans de locaux secs et perméables à l'air de manière sécurisant et protégeant contre les influences atmosphériques et contre les endommagements.
8. Il est interdit d'utiliser l'échelle en corde de manière inconforme à son usage.
9. Les échelles en corde de type DL010 peuvent être utilisées pendant la période de 3 ans à compter de la date de leur fabrication.

Les échelles en corde de type DL011 et DL012 peuvent être utilisées pendant la période de 5 ans à compter de la date de leur fabrication.

Après cette période, l'échelle doit être retirée de l'utilisation et remise au fabricant ou à son représentant agréé pour la révision en usine. Lors de la révision en usine, la période de l'utilisation des échelles jusqu'à la prochaine révision sera définie.

MÉTHODE DE FIXATION DE L'ÉCHELLE EN CORDE

- L'échelle doit être fixée aux éléments de la construction fixe (point d'accrochage) dont la résistance statique minimale est de 10 kN.
- La forme et la structure de la construction fixe doivent assurer la fixation stable de l'échelle et ne peuvent pas permettre une déconnexion accidentelle. Il est strictement interdit d'utiliser parallèlement le même élément de la construction fixe pour attacher l'échelle en corde et pour encrer l'équipement de protection individuelle contre la chute de hauteur servant à protéger le salarié utilisant l'échelle (figure 1).
- L'échelle peut être installée en connectant les deux boucles à l'aide d'un mousqueton-attache accroché à l'élément de la construction fixe (figure 2) soit en accrochant séparément les deux boucles d'attache à l'aide de deux mousquetons-attache (figures 3 et 4). Dans ce cas les mousquetons-attache fixés à la construction doivent être localisés au même niveau. Il est interdit d'utiliser l'échelle dont les barreaux sont inclinés par rapport au plan horizontal (figure 5 et 6).



Notice d'utilisation

L'ECHELLE EUROPEENNE

ÉCHELLES DE CORDES DE TYPE DL



Avant toute utilisation de l'équipement lire attentivement la présente notice

Les échelles en corde de type DL peuvent être utilisées en tant que l'équipement accessoire pendant la réalisation des travaux en hauteur, pour le déplacement (montée et descente) en vertical.

Les échelles sont composées d'une corde porteuse, des barreaux en aluminium fixés à l'aide des bornes aluminium. Les boucles d'attaches des cordes sont équipées de cosses facilitant la fixation de la corde aux points d'accrochage.

L'échelle de type DL010 est fabriqué en corde polyamides.

Les échelles de type DL011 et DL012 sont fabriquées en cordes acier galvanisé.

RÈGLES PRINCIPALES D'UTILISATION DES ÉCHELLES EN CORDE

1. La charge de travail admissible est de 120 kg.
2. L'échelle ne peut être utilisée que par une personne à un moment donné.
3. Le salarié utilisant l'échelle doit être formé dans le cadre de son usage et doit être sécurisé indépendamment par un équipement de protection individuelle contre la chute de hauteur conformément à la norme PN-EN 363.
4. Pendant le travail, il faut sécuriser l'échelle contre les substances nocives caustiques, la flamme, les éclats des métaux chauds, le contact avec les faces pointues,
5. Après la mise en utilisation de l'échelle et avant tout usage, l'utilisateur est obligé de faire un contrôle visuel détaillé pour vérifier l'état technique de tous les éléments de l'échelle. Il faut porter une attention particulière aux fissurations, aux déformations des barreaux, aux défauts des cordes, aux endommagements des bornes, à l'état des cosses. En cas du défaut ou en cas de quelconque doute en ce qui concerne l'état de l'échelle, il faut la retirer de l'usage.
6. Il est strictement interdit de procéder à quelconques réparations ou modification par vos propres moyens.
7. L'échelle doit être stockée dans de locaux secs et perméables à l'air de manière sécurisant et protégeant contre les influences atmosphériques et contre les endommagements.
8. Il est interdit d'utiliser l'échelle en corde de manière inconforme à son usage.
9. Les échelles en corde de type DL010 peuvent être utilisées pendant la période de 3 ans à compter de la date de leur fabrication.

Les échelles en corde de type DL011 et DL012 peuvent être utilisées pendant la période de 5 ans à compter de la date de leur fabrication.

Après cette période, l'échelle doit être retirée de l'utilisation et remise au fabricant ou à son représentant agréé pour la révision en usine. Lors de la révision en usine, la période de l'utilisation des échelles jusqu'à la prochaine révision sera définie.

MÉTHODE DE FIXATION DE L'ÉCHELLE EN CORDE

- L'échelle doit être fixée aux éléments de la construction fixe (point d'accrochage) dont la résistance statique minimale est de 10 kN.
- La forme et la structure de la construction fixe doivent assurer la fixation stable de l'échelle et ne peuvent pas permettre une déconnexion accidentelle. Il est strictement interdit d'utiliser parallèlement le même élément de la construction fixe pour attacher l'échelle en corde et pour encrer l'équipement de protection individuelle contre la chute de hauteur servant à protéger le salarié utilisant l'échelle (figure 1).
- L'échelle peut être installée en connectant les deux boucles à l'aide d'un mousqueton-attache accroché à l'élément de la construction fixe (figure 2) soit en accrochant séparément les deux boucles d'attache à l'aide de deux mousquetons-attache (figures 3 et 4). Dans ce cas les mousquetons-attache fixés à la construction doivent être localisés au même niveau. Il est interdit d'utiliser l'échelle dont les barreaux sont inclinés par rapport au plan horizontal (figure 5 et 6).

